

Rdv de suivi du quartier de l'Arc Sportif

Audience du 05/10/22

En présence d'Alexis Bachelay (Maire-adjoint de Colombes), Pauline Perié (EcoUrbain) et du bureau de l'Association des Voisins de l'Arc Sportif.

Les concertations :

La Mairie et Eco-Urbain organisent une nouvelle balade urbaine le 22 octobre 2022 entre 10h et 12h30 qui sonnera le lancement de la concertation pour l'aménagement de la passerelle et du Parc Columbus.

Alors rendez-vous le samedi 22 octobre à 10h, à l'angle de la rue Miriam Makeba et de la rue du Président Kennedy pour une visite de site puis un atelier de travail à l'école Marcelin Berthelot

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.eco-urbain.fr et sur la plateforme participative <https://participons.colombes.fr/processes/projetarcsportif>

La passerelle :

Dans le cadre du concours d'architectes dont la rénovation de la passerelle fait l'objet, les délais sont incompressibles. Les résultats de la concertation qui débute le 22/10/2022 seront intégrés aux documents de consultation pour le lancement du concours d'architectes.

La structure de l'actuelle passerelle devrait être conservée, renforcée et masquée par la future passerelle.

La mise en service de notre future passerelle est prévue pour fin 2025.

Les commerces :

La maire assure que les commerces de proximité qui seront installés sur le quartier font l'objet d'une sélection toute particulière. Ils devront tous répondre aux besoins exprimés par les habitants et devront répondre à un bon niveau de qualité (pas de terminal de cuisson mais une vraie boulangerie traditionnelle, pas de chaînes de restaurant mais des restaurants proposant des prestations de qualité...).

1. Côté Nexity

- **Un 1^{er} commerce ouvrira dès fin octobre** : Une boulangerie traditionnelle, en cours d'aménagement, devrait ouvrir ses portes dès la fin du mois d'octobre 2022, Boulevard Valmy sur l'îlot 16. EcoUrbain exprime l'idée d'organiser l'inauguration du tout 1^{er} commerce de notre quartier...
- **Un 2nd commerce devrait rapidement suivre** : Des négociations sont en bonne voie pour l'ouverture d'un commerce type caviste ou [bar à vin \(selon Nexity\)](#), toujours sur l'îlot 16...
- **Ferme urbaine** : Les travaux avancent bien et devraient être terminés pour fin d'année, 1^{er} trimestre 2023 au plus tard. Les commerces et services qui occuperont les locaux devront

Rdv de suivi du quartier de l'Arc Sportif

ensuite faire leurs travaux d'aménagement pour une ouverture sur 3^{ème} trimestre au plus tard.

Dans les locaux du RDC et du 1^{er} étage seront installés des commerces et services dont la nature reste à définir.

Les façades du RDC ne ressemblent pas à l'attendu. Nexity a assuré à la mairie que les façades étaient provisoires. Le rendu final sera bien celui qui figure sur les illustrations connues.

D'après Nexity, possible installation d'un traiteur travaillant avec des personnes en situation de handicap et prônant l'anti-gaspillage.

2. Côté Cook/Stade

- **Cabinet médical** : Son ouverture sous un des immeubles du Crédit Agricole (ilot 7) est toujours souhaité mais une négociation est en cours sur le montant du loyer jugé trop onéreux. Il est possible que le cabinet médical soit finalement orienté sur Nexity (ilot 11 ou 13) si ces négociations avec le Crédit Agricole ne mènent à aucun accord.
- **Brasserie** : Possible ouverture prochaine d'une brasserie avec terrasse à l'angle du mail Françoise Allain / Boulevard Valmy (Ilot 1).

3. Côté Colombus

- **Supermarché** : Les négociations entre Pichet et Leclerc ayant échoué, la mairie a lancé un appel à candidature auprès d'autres enseignes. La surface de vente sera divisée pour être proposée à plusieurs enseignes :
 - Une surface alimentaire de 1.000 m² : toute enseigne sera bienvenue à l'exception de Leclerc (échec de négociation) et LIDL puisqu'il y en a déjà un sur la commune.
 - Une surface de 2.500 m² avec une autre activité non définie à date.La livraison de ces surfaces est prévue pour 2025
- **Food court, Gymnase et Hôtel** : Démarrage des travaux prévu pour fin 2022.

Le mail Françoise Allain :

Lors de la concertation une grande partie des participants n'a pas souhaité la clôture de l'espace même si ce choix ne fait pas l'unanimité. La circulation y sera tout de même limitée aux seuls piétons et cycles.

La rue Germain Tillion :

A terme, la circulation dans la rue Germaine Tillion sera réglementée. Seuls les riverains, service et pompiers y auront accès par un système de contrôle restant à définir.

Installation de vidéosurveillance :

Rdv de suivi du quartier de l'Arc Sportif

La Mairie installera des caméras lorsque le quartier sera bien installé et aura un « vécu » ce qui permettra d'étudier les besoins réels de surveillance et ainsi de procéder à une installation judicieuse des caméras. A suivre donc...

Aménagement le long de l'A86 :

Les travaux sont prévus pour 2023 selon le projet issu de la concertation du printemps et de l'été 2022, défini par l'aménageur et validé par la Mairie.

Stationnement dans le quartier :

Le sujet avait déjà été abordé a de nombreuses reprises. De nombreux habitants s'inquiètent de ne pas avoir assez de places de stationnement, que ce soit pour leur propre foyer ou pour les visiteurs.

La ville précise à ce sujet que la mise à disposition de places de stationnement sur la voie publique ne règlera en rien le manque de stationnement. Ces places seraient assurément constamment occupées et ne permettraient pas le stationnement de visiteurs.

Des places de parking pourront probablement être proposées à la location par les promoteurs et/ou sociétés d'habitat social...

Magellan ilots 12 et 13 :

Les permis de construire viennent d'être accordés.

Si d'autres sujets qui n'ont pas été abordés ici vous préoccupent, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions les remonter.

A très bientôt !

L'Association des Voisins de l'Arc Sportif